

Sibylle Muller

Encore un nouveau diplôme !

Il y a quelques années, nous nous posions la question de savoir si la traduction pouvait s'enseigner, et nous faisons part de notre pratique des « master-classes à l'université »¹. L'aventure, qui avait commencé avec un atelier plus ou moins improvisé de traduction de l'allemand, a continué dans des formes plus universitaires : celle d'un séminaire de maîtrise intégré au cursus du département d'allemand de l'Université Marc Bloch de Strasbourg. Les nouveaux étudiants y côtoyaient des anciens, des traducteurs plus ou moins engagés dans la vie professionnelle, et à l'occasion de Rencontres annuelles, traduisaient en chœur en présence d'un ou de plusieurs auteurs et de leur(s) traducteur(s). Ce séminaire existe maintenant depuis cinq ans, et il a à son tour donné naissance à une formation nouvelle, en s'étoffant et en s'ouvrant à d'autres langues, à d'autres étudiants : un DESS de traduction littéraire.

L'idée, pour l'équipe de départ, constituée de quelques collègues de langues vivantes réunis autour d'Irène Kuhn et de moi-même, était de créer, dans un cadre universitaire, une structure originale, débouchant sur un diplôme « officiel », qui bénéficierait de notre expérience de ces dernières années. Il fallait pour cela partir de ce qui existait déjà, et de ce que l'Université Marc Bloch pouvait nous offrir. D'abord, une très ancienne tradition de l'enseignement des langues les plus diverses, dans une université qui se veut ouverte sur l'Europe. Des enseignants prêts à s'engager dans l'aventure, des universitaires ayant tous plus ou moins tâté

(1) Irène Kuhn et Sibylle Muller, « Des master-classes à l'université ? L'enseignement de la traduction, entre l'exercice universitaire et la pratique professionnelle », *TransLittérature* n° 14, 1997.

de la traduction littéraire, avec au moins une oeuvre traduite publiée (et parfois beaucoup plus !), apportant à la fois leur expérience, leur réflexion théorique et leur carnet d'adresses. Une « politique des langues » tournée vers l'innovation. Un « Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales » prêt à nous héberger, à nous faire profiter de ses locaux, de son administration et d'une partie de ses enseignants (sur le plan administratif, notre DESS de traduction littéraire apparaît comme une branche du DESS de traduction professionnelle, dont il est néanmoins tout à fait indépendant sur le plan pédagogique). Tout était donc prêt pour que le Ministère reconnaisse notre projet en nous délivrant au printemps 2001 l'habilitation nationale, qui donnerait à notre formation une existence officielle. Un an encore pour tout mettre au point, recruter les enseignants, diffuser l'information, et c'est chose faite : à la rentrée 2002, le DESS de traduction littéraire de Strasbourg ouvrait ses portes.

Ce qu'il n'est pas

Une école de perfectionnement linguistique. Le diplôme exigé à l'entrée garantit un niveau suffisant : une maîtrise (ou son équivalent), pas forcément de langue vivante d'ailleurs, mais par exemple une maîtrise de Lettres modernes, avec toutefois une option de langue vivante assez solide, qui peut être renforcée ou remplacée par un séjour à l'étranger. Ce peut être aussi une expérience professionnelle attestée. En revanche, nous exigeons une bonne culture littéraire, quelle que soit la manière dont elle a été acquise, un goût des mots, des textes, des auteurs. Quant au « niveau de langue », au sens scolaire du terme, nous savons par expérience qu'il s'améliorera nécessairement à force de pratique, au cours de l'année de DESS et plus encore au cours de la vie professionnelle. L'amour du texte écrit, en revanche, s'apprend très tôt et doit déjà être là.

Un séminaire de traductologie : nous ne sommes certes pas ennemis des théories, mais à condition qu'elles soient fortement articulées sur la pratique. Et nous encourageons évidemment toute forme de réflexion, qui doit éclairer ce qui reste notre activité principale : traduire.

Ce qu'il est

Une formation professionnelle spécifique, dont le pivot est constitué par les ateliers de traduction (langues proposées en 2002/2003 : allemand, anglais, espagnol, grec) : pour tous, deux blocs de 4 heures d'affilée, afin de travailler sur des textes étendus, avancer, reculer, flâner entre les lignes, développer des stratégies, se donner le temps de la réflexion et surtout de la

discussion en commun. Tous les étudiants devront faire à part égale de la « version » et du « thème » (des termes en principe proscrits, mais que nous continuons d'employer, pourvus de guillemets, par commodité !). Même si dans la majorité des cas, ils auront à traduire vers leur langue maternelle, nous avons constaté que le travail « dans l'autre sens » est extrêmement formateur pour développer une sensibilité particulière à la langue dite étrangère. En outre, nous comptons aussi sur la présence d'étudiants étrangers dans ces ateliers pour élargir les horizons linguistiques et culturels des uns et des autres. Les étudiants choisissant l'anglais ou l'allemand (en plus du français) comme langues de travail n'auront pas besoin d'une deuxième langue ; mais ceux qui ont choisi l'espagnol ou le grec devront obligatoirement participer à un atelier d'anglais ou d'allemand. Ces ateliers seront complétés par l'étude critique et comparative de traductions, non pour porter des jugements de valeur, mais pour apprendre à discerner les intentions, les enjeux, les partis-pris de traduction, les influences culturelles ou autres, afin que les étudiants puissent mieux maîtriser leurs propres choix. Un atelier d'écriture en français, où ils seront mêlés à des étudiants étrangers de toutes nationalités, leur permettra non seulement de devenir des virtuoses en acrobaties verbales, mais aussi de poser un regard neuf sur leur propre langue.

À côté de cette forte dose de travail pratique (qui débouche sur une traduction assortie de commentaires), nous tenons à ce que les étudiants aient une bonne culture de traducteurs : quelques cours théoriques (théorie littéraire, histoire de la traduction et des théories qui s'y rapportent, notions de base de linguistique appliquée à la traduction...) leur apporteront le bagage nécessaire et leur fourniront les outils de la réflexion.

Mais non moins important est l'ancrage dans le milieu professionnel : sous forme de travaux dirigés par des gens du métier (correction et re-lecture de manuscrits, techniques de recherche documentaire...) et de conférences-débats, ils recevront une initiation aux différents aspects concrets du métier – ce que la plupart d'entre nous ont appris sur le tas, et qui leur sera proposé en bloc : comment fonctionne une maison d'édition, comment décide-t-on de traduire tel ou tel ouvrage, comment est fabriqué et distribué un livre, quel est le statut légal du traducteur, quels types de contrat lui sont proposés et lequel doit-il accepter, etc. Il va sans dire que nous mettrons largement à contribution des « intervenants extérieurs » : collègues traducteurs, éditeurs, etc. De manière plus générale, nous accordons une place importante aux « contacts », ce que nos étudiants attendent et espèrent, comme nous avons déjà pu le constater lors des premiers entretiens d'admission. Le plus

important sera bien sûr le stage professionnel obligatoire, qui pourra s'effectuer, en totalité ou en partie, dans l'édition, la presse, ou n'importe quel organisme où l'on traduit du texte non technique, mais aussi sous la forme d'une traduction « en responsabilité », depuis la négociation avec l'éditeur jusqu'à la remise de la disquette (et la réception du chèque !).

La première promotion du DESS de traduction littéraire de l'Université Marc Bloch de Strasbourg existe donc : une bonne quinzaine d'étudiants qui aiment se promener entre les langues, lire, écrire, et dont certains se sont déjà essayés à traduire. Et apparemment ce sont aussi des idéalistes, d'une certaine manière : l'une d'entre elles, se faisant le porte-parole des autres, nous a demandé un peu ironiquement pourquoi diable nous proposons une formation alors que nous ne leur promettons pas de débouchés – et pourtant il semble que cela n'a empêché personne de se lancer avec enthousiasme dans l'aventure !²

(2) Pour de plus amples informations, on peut s'adresser directement à sibylle.muller@wanadoo.fr, et pour les inscriptions au secrétariat de l'ITI-RI : Marie-Andrée Lehé (lehe@umb.u-strasbg.fr).